

QUARTIER CENTRE

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU 1er COMITE DE PILOTAGE 15 OCTOBRE 2014</p> |
|---|

Présents :

Yves SERIE, Adjoint chargé de l'urbanisme et de la démocratie locale.

Les Elu(e)s délégué(e)s de quartier : Sylvie DONGER, Adjointe, chargée du budget, coordinateur du quartier Centre ; Patrice RONCARI, Adjoint, chargé des affaires sociales, périscolaires, centres socio-culturels, cuisine centrale ; Lucien NAIM, Conseiller municipal chargé de mission Développement Commercial.

Le service Démocratie Locale : Anne PERRIER, Responsable de la vie associative, coopération décentralisée, fêtes et cérémonies, démocratie locale ; Malalatiana RAKOTOVAO, Assistante Démocratie Locale.

Les membres du comité de pilotage : Ghyslaine LECLERC, Sophie HAMON, Isabelle AUBRY GUIMARD, Marie-Catherine POIRIER, Françoise PUJOL, Annick MARQUET, Francine CONSEIL, Christine LE STRAT, Virginie MAHUT, Isabelle THIER ; Ivan DELLOYE ; Laurent MERCIER ; Bernard JACOB ; Bertrand LECOINTRE ; Philippe ANTZENBERGER.

Ce premier Comité de pilotage est introduit par Monsieur Roncari, qui présente les nouveaux Elu(e)s délégué(e)s de quartier. Il est précisé que Mme Donger sera la coordinatrice et les autres Délégués, des élus « support ».

Il est rappelé que la Démocratie Locale à CLAMART est composée :

- d'un Maire adjoint, Mr Yves SERIE, chargé de l'Urbanisme et de la Démocratie Locale,
- de trois élus délégués pour chacun des 7 quartiers de Clamart dont un élu coordinateur,
- d'un service démocratie locale.

Méthodologie concernant l'organisation des Comités de pilotage :

Des rapporteurs seront désignés pour représenter le comité de pilotage (en Conseil municipal, réunions publiques) et présenter un travail préparé collectivement en amont. Trois rapporteurs seront ainsi choisis sur trois thèmes : voirie, urbanisme, vie du quartier. Des groupes de travail seront constitués selon les besoins. Les volontaires sont invités à envoyer leur candidature à Mme Sylvie Donger par mail (sylvie.donger@clamart.fr). Les trois rapporteurs seront désignés au prochain comité de pilotage.

Pour ce premier Comité de pilotage, les Elu(e)s proposent un tour de table.

Chaque participant peut aborder tous les points qui lui paraissent importants pour le quartier.

Ce premier Comité de pilotage a eu l'honneur d'accueillir les représentants de l'association « Autiste sans Frontières 92 » venu présenter son projet.

En rappel :

- ⇒ Courant novembre 2014 : premières réunions de concertation dans les 7 quartiers de la Ville, en présence de Jean-Didier BERGER, Maire, afin de présenter les projets par quartiers.

- ⇒ Du 2 au 16 décembre 2014 : réunions spécifiques concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de Clamart dans chaque quartier. Yves Sérié, Maire adjoint en charge de l'urbanisme, présentera le « diagnostic du territoire ». Cette présentation sera déclinée selon les spécificités des quartiers.

Points abordés lors du tour de table :

1/ Questions relatives à la circulation et au stationnement :

- **Rue Estienne d'Orves :**
 - ✓ **Circulation.** Le Comité de pilotage relève la vitesse excessive des camions, créant de l'insécurité notamment pour les enfants. La fréquence de leur passage causerait des fissures dans les maisons suite à des tremblements. Suite aux divers travaux effectués à Clamart, cette rue est devenue une voie de délestage. Une réflexion est portée sur le moyen de ralentir la vitesse des véhicules (radar pédagogique, chicane, ralentisseurs, voie interdite aux poids lourds, etc). Une information est donnée sur l'enfouissement du réseau par BOUYGUES. Plusieurs remarques soulèvent le fait qu'il serait opportun d'en profiter pour enfouir les câbles électriques.
 - ✓ **Stationnement.** Le Comité de pilotage fait remarquer que certains endroits du trottoir sont très étroits. Aux problèmes de circulation s'ajoutent ceux du stationnement particulièrement devant le nouvel immeuble HLM aux côtés du CCAS. Le phénomène est accentué les jours de marchés. Il faudrait renforcer les contrôles de police sur cette voie afin de responsabiliser les automobilistes imprudents. Une question concerne le devenir du futur immeuble à l'angle de la rue Jean-Jaurès et de la rue Estienne d'Orves.
 - ✓ **Ecole des Rochers :** beaucoup de bennes et de camions de nettoyages circulent, renforçant ainsi le trafic et les vibrations des maisons. La Municipalité travaille actuellement sur le nombre de places de parking pouvant être créées. Le Comité de pilotage relève que les conditions de circulation sur l'avenue Jean-Jaurès et l'avenue Victor Hugo ne sont pas satisfaisantes.
- **Rue Louis Dupont.** Pourquoi ne pas étudier la remise à double sens. Sa mise en sens unique avait été justifiée par les services techniques avant la transformation du rond-point devant la maison de l'emploi. L'aménagement du rond-point étant achevé, la circulation est plus fluide à cet endroit et les riverains souhaiteraient à nouveau pouvoir accéder à ce secteur directement sans avoir à effectuer un détour. Une demande de faisabilité sera faite auprès des services techniques.
- **Rue de Bièvres.** Le stationnement sauvage est dangereux aux abords de la Maison des associations pour les piétons et notamment les parents avec poussette. Le Comité s'interroge de la possibilité de créer un parking afin de desservir cet équipement.

2/ Au sujet de la Cité Boigues (représentée par sa présidente Mme LE STRAT) :

- Des interrogations sont soulevées sur le devenir du LEP rue du Nord. Dans l'attente d'un projet, les riverains se demandent si la cour ne pourrait être utilisée comme parking par les commerçants du marché.

- La propreté et l'entretien du chemin du vieux cimetière est abordé.

3/ Concernant le marché du Troisy, diverses problématiques sont soulevées concernant l'éclairage, les accès, la propreté, le parking.

Présentation du projet de plate-forme d'hébergement et d'activités pour adultes autistes

Les délégué(e)s de quartier ont choisi de convier Madame PEYL, Déléguée générale de l'association « Autistes sans frontières 92 » et Vincent GERHARDS, Président de l'association « Autistes sans frontières » pour un projet qui verra le jour d'ici deux ans sur le quartier centre, au sein de la future résidence Parc Maison Blanche, rue Gabriel Péri. Dans les 2000 m² qui vont être construits, il y aura 700 m² « sociaux » réservés. 300 m² seront mis à disposition de l'association par le promoteur pour accueillir de jeunes adultes autistes. En effet, aucune structure répondant aux recommandations de la Haute Autorité de Santé n'est conçue pour les personnes avec autisme au-dessus de 20 ans en France. Les signes de l'autisme sont mal connus et la représentation de l'autisme pour la population est floue alors que beaucoup de jeunes on peut atténuer les symptômes, optimiser les compétences et qu'il existe des degrés très divers de l'autisme.

A Clamart, il s'agit de mettre en place, en accord avec Monsieur le Maire, un projet d'intégration en milieu ordinaire : 8 adultes seront concernés, logés en rez-de-chaussée sur 300m² (des T1 et des T2) avec des accompagnateurs 7 jours sur 7. Certains travailleront, d'autres pourront avoir une activité sociale (services à la personne pour des personnes âgées ou handicapées). Actuellement ces jeunes sont en SESSAD (Service d'Education Spécialisé Autisme Départemental) expérimental à Suresnes. Le projet SAVS (service d'aide à la vie sociale) sera financé par le Conseil général. Le plan de financement est en cours de validation.

Les élu(e)s de secteurs, Mr RONCARI, Mme DONGER et Mr NAIM se présentent à leur tour pour clore cette séance. Ils remercient les participants pour la convivialité de cette soirée et la qualité des échanges.

* * * * *